



- Extrait du registre des délibérations**  
**Commission Finances et synthèse**

**Conseil municipal du 16 octobre 2023**  
**Séance du 2 octobre 2023**

## 6 Association sportive "Boxing Club Agglomération Creilloise" - subvention sur projet

**Étaient présents les membres inscrits au tableau :**

- Le Maire :**  
Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN
- Maires-adjointes & Maires-adjoints :**  
Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme LAMBRE,
- Conseillères municipales & conseiller municipaux :**  
Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mme DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme HAMADOUCH, M. N'DIAYE, M. AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUASTI, Mme PEREZ, Mme SENET, M. EL MOUSSAOUI, M. BOULHAMANE, Mme DUCHATELLE,

**Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :**

- Conseillères municipales & conseiller municipaux :**

Mme SAVAS	Pouvoir à	Mme FAZAL
M. LEMAIRE	Pouvoir à	Mme LEHNER
Mme SOW	Pouvoir à	Mme SAKHO
M. ZAHRAOUI	Pouvoir à	Mme LAMBRE
Mme JACQUEMART	Pouvoir à	M. BOULHAMANE
M. FACCHINI	Pouvoir à	Mme DUCHATELLE
- Conseillères municipales & conseiller municipaux absents non représentés:**  
M. LUCAS, Mme MEHADJI, M. NACHITE, M. BROCHOT, M. KA, Mme M'BAYE.
- Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	6
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	33

- Date de la convocation et d'affichage le : 10 octobre 2023**

- Liste des délibérations affichée et mise en ligne le :**

- Rapport de présentation :**

### **Abdoulaye DEME, Adjoint**

L'association Boxing Club Agglomération Creilloise souhaite organiser un Gala de boxe d'envergure nationale avec comme point d'orgue un combat du championnat de France le 9 décembre 2023 au gymnase Alain Marion. Le budget de l'évènement est de 25 000 €. La ville de Creil souhaite soutenir cette manifestation à hauteur de 4 000 € dans le cadre d'une subvention exceptionnelle sur projet.

DIRECTION DES SPORTS	Subventions (€)
BOXING CLUB AGGLOMERATION CREILLOISE	4 000
	<b>4 000</b>

Vous êtes appelés à voter.

- Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la ville,

Vu l'avis de la commission « Finances et Synthèse » en date du 2 octobre 2023,

Considérant que la ville de Creil soutient les associations par la mise à disposition de nombreux équipements en apportant une aide technique et humaine et en attribuant des subventions.



Entendu le rapport de présentation,

**Vote**

Votants : 33	Pour : 33	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver le versement de la subvention à l'association Boxing Club Agglomération Creilloise.

**Article 2** : d'imputer la dépense correspondante prévue à cet effet au budget de la Ville, compte n° DB 40 6574.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Publication électronique sur le site de la Ville le

CREIL, le **20 OCT. 2023**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil  
Président de l'ACSO

Madame Anne-Gaëlle PEREZ

La secrétaire de séance